

Annexe 10

Liste des frais – 2026*		Au 30 Août 2026 (\$ US)
Loyer mensuel des terrains (effectif le 1er janvier 2027)	Terrain intérieur	\$820
	Coin de rues	\$841
	Terrain sur le lac	\$913
	Terrain sur le canal	\$952
	Frais de retard - Loyer	\$25 par jour
	Frais de chèque refusé	\$25
Vente de maison (vendeur)	La maison est remise à La Paloma pour vente avec entente signée entre les parties ou lorsque le propriétaire vend sa maison sans que celle-ci soit à vendre par La Paloma	\$3 750
	Après une entente signée entre le propriétaire vendeur et l'acheteur, le propriétaire vendeur ou l'acheteur désire annuler cette entente écrite.	\$1 500
Achat de maison(acheteur)	Demande de résidence	\$200
Vente ou modification d'unité de partenariat	Transfert de propriété.	\$500
	Frais administratif pour modification au certificat d'unité de partenariat	\$100
DMV	Correction aux titres (Certificate of Title)	\$500
Location de maison par le propriétaire	Privilège de location ou de prêt (propriétaire) : - Pénalité supplémentaire de \$250 si le propriétaire n'informe pas La Paloma.	Moins d'un (1) mois : \$210 par location
		Plus d'un (1) mois : \$210 par mois
	Enregistrement de la personne occupant la maison	\$100

	Carte d'accès (frais remboursable)	\$50
Autres services		
	Surveillance estivale de maison – 1 fois par mois	\$100
	Surveillance estivale de maison – 2 fois par mois	\$190
	Visite supplémentaire de maison	\$20 la visite
	Évaluation et surveillance de travaux	À la pièce
	Tarif horaire de La Paloma	\$50/heure

***Approuvé par le Conseil d'administration le 30 Août 2026**